REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Elections législatives de Mars 1967

DEPARTEMENT DE LA CORREZE



CIRCONSCRIPTION DE BRIVE

Jean CHARBONNEL

Candidat d'UNION

pour la Ve RÉPUBLIQUE

ELECTRICES, ELECTEURS,

En novembre 1962, vous m'avez désigné par vos suffrages pour être votre Député. Entré au Gouvernement en janvier 1966, je suis resté votre élu, au Conseil Général de la Corrèze puis à la Mairie de Brive. Je me suis efforcé, pendant ces quelques années, de mériter la confiance que vous aviez bien voulu m'accorder, en me mettant et en demeurant au service exclusif de la Nation et de la Corrèze.

AU SERVICE DE LA NATION

Membre de la Majorité parlementaire, puis du Gouvernement de la République, j'ai participé au grand mouvement de rénovation nationale qui, de 1962 à 1967, a poursuivi et amplifié l'œuvre de salut public et de redressement entreprise depuis 1958 par la Ve République, en permettant :

- **De maintenir la France en paix** et de prendre une part croissante à la lutte pour la paix dans le monde, grâce à une politique de coexistence pacifique et d'amitié avec toutes les nations, en particulier avec celles susceptibles de constituer avec notre pays une Communauté francophone.
- **De sauvegarder l'indépendance nationale,** c'est-à-dire la libre disposition de la France par les Français, ce qui a permis à notre pays de quitter l'Organisation militaire de l'Alliance atlantique tout en demeurant dans l'Alliance elle-même et de défendre vigoureusement ses intérêts vis-à-vis de ses partenaires européens tout en hâtant la construction de l'Europe et notamment du Marché Commun.
- **De conserver à la Nation une stabilité politique** sans précédent, manifestée par la présence d'un seul Gouvernement pendant toute la durée de la législature.
- **De poursuivre et de développer,** dans le cadre d'une planification démocratique, **une politique de progrès économique et social constant**
  - — *assurée* par une accroissement régulier du pouvoir d'achat lui-même gagé sur une monnaie saine et des prix stabilisés ;
  - — *marquée* par une suite exceptionnelle de réformes, depuis la création d'un Fonds national de l'emploi jusqu'à la loi sur la formation professionnelle, l'extension de l'assurance-maladie aux commerçants et artisans et le développement d'une politique agricole portant à la fois sur la protection sociale des agriculteurs et la défense de l'exploitation familiale ;
  - — *exprimée* par une politique massive d'équipement, en particulier dans les domaines scolaire, sanitaire et social et celui des transports.
- **De lancer une véritable politique d'aménagement du territoire** fondée sur la régionalisation du budget et l'institution des C.O.D.E.R.

AU SERVICE DE LA CORREZE

Député de l'arrondissement de Brive, je me devais de mettre toutes mes forces au service de notre région si gravement frappée par des difficultés de toute sorte. J'ai pu, en particulier, développer cette action, en soutenant les efforts entrepris par les collectivités dans les domaines :

- **De l'enseignement :** création d'une Académie de région, construction d'un Lycée à Objat, extension du Lycée technique de Brive, construction d'écoles primaires à Brive, maintien des C.E.G. de Beynat, Larche et Juillac.
- **De l'équipement sanitaire et social :** construction d'un nouveau centre hospitalier à Brive, d'instituts médico-pédagogiques à Meyssac et Malemort, de maisons de retraite à Ayen et Meyssac, d'un foyer de jeunes travailleurs à Brive, de centres culturels et sociaux.
- **De l'équipement rural :** accélération des travaux d'adduction d'eau pour les syndicats de Beaulieu, Roche-de-Vic, de l'Yssandonnais, de l'Auvézère et du Coiroux ; financement de travaux d'assainissement, d'aménagement de villages et de remembrement.
- **Des transports et du tourisme :** financement des travaux sur les R.N. 89 et 20, modernisation du réseau routier départemental et vicinal, développement de l'aérodrome de Brive, étude de plans d'eau et d'aménagements touristiques à Aubazine, Beaulieu, Beynat, Allassac.

DES OBJECTIFS NOUVEAUX

Le bilan de l'action passée doit surtout nous inciter à faire encore plus et mieux.

SUR LE PLAN NATIONAL

Nos objectifs seront essentiellement de parvenir, dans le maintien de la paix à l'extérieur et de la stabilité institutionnelle et financière à l'intérieur, à :

- **Lutter contre les inégalités sociales** qui demeurent, notamment en assurant aux agriculteurs la parité à laquelle ils aspirent si légitimement, en défendant les droits de tous ceux, anciens Combattants ou Rapatriés, qui ont des créances sur la nation, en favorisant par la justice fiscale et le recours au crédit la sauvegarde et la modernisation du secteur artisanal et commercial et en associant enfin les travailleurs à la vie même de leurs entreprises.
- **Améliorer encore les conditions de scolarisation,** de pratique sportive et de loisirs d'une jeunesse nombreuse, de logement des familles, de retraite des personnes âgées.
- **Maintenir** envers et contre tout **le plein emploi** et achever de faire disparaître les zones de salaire, dont certaines viennent déjà d'être supprimées.
- **Accélérer l'expansion de l'économie,** tant industrielle qu'agricole, qui permettra seule d'assurer la croissance souhaitée des salaires et du revenu des agriculteurs et la création d'emplois nouveaux pour les jeunes.
- **Assurer aux femmes de ce pays** des conditions de maternité et de travail qui respectent enfin leur dignité.

SUR LE PLAN DE LA REGION

Il importera de développer nos efforts dans le sens :

- **De l'équipement des communes,** pour lequel devront être menés à bien, d'ici la fin du V[e] Plan, l'essentiel des travaux entrepris dans les domaines scolaire, social, sanitaire, sportif et touristique, tandis que se poursuivront l'amélioration systématique du réseau routier et de l'équipement téléphonique, la réalisation accélérée des adductions d'eau et l'électrification ou le renforcement des réseaux.
- **De l'accroissement du revenu agricole** par le développement du crédit et de toutes actions tendant à la spécialisation et à l'amélioration de la qualité des productions.
- **D'une association toujours plus étroite entre Brive et les cantons qui l'entourent,** afin notamment de partager les bénéfices d'une industrialisation raisonnée, source d'emplois pour les jeunes et de prospérité pour tous.

ELECTRICES, ELECTEURS,

SI VOUS VOULEZ assurer le succès de ce PLAN de RENOUVEAU et de PROGRES :

— VOUS PREFEREREZ une fois de plus le CANDIDAT de la V[e] REPUBLIQUE aux hommes du passé ;

— VOUS VOTEREZ EN MASSE DES LE 5 MARS pour

Jean CHARBONNEL,

Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure,
Agrégé de l'Université, Conseiller à la Cour des Comptes,
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères,
Conseiller Général, Maire de Brive.

SUPPLEANT :

Jean DUPUY,

Docteur en Médecine,
Conseiller Municipal de Brive.

IMPRIMERIE CHASTRUSSE & C[ie] - BRIVE.